

## Je n'est pas ma deuxième année de licence

Par **Clem**, le **03/06/2022 à 19:13**

Bonjour,

Est ce qu'il faut obligatoirement aller au rattrapage pour redoubler ?

Par **Isidore Beautelet**, le **04/06/2022 à 13:01**

Bonjour

Si vous n'allez pas aux rattrapages, vous serez défaillant. C'est-à-dire que vous allez redoubler et devoir repasser toutes les matières même celles que vous avez validé. Pour le boursiers, le CROUS risque de se retourner contre eux.

Je ne sais pas pourquoi vous posez cette question, mais je vous conseille tout de même de vous présenter aux rattrapages. Au moins si vous redoublez vous ne repasserez pas les unités déjà validées.

Par **Clem**, le **04/06/2022 à 14:47**

Merci, de votre réponse.

Je vous explique rapidement mon problème, j'ai quasiment pas travailler de l'année du a certain problème personnels ce qui fais que j'ai absolument aucune matière de validé de mon année de plus j'ai rater énormément de cour ce qui fait que pour certaine matière je ne sais même pas de quoi ca parle je n'ai même pas le cour. Voila tout je me reprend en main et j'aimerais redoubler seulement aller au rattrapage vous l'avez compris servirait pas a grand chose en vu de mes connaissances. D'où ma question est ce que si je vais pas au rattrapage je pourrais quand même redoubler mon année ?

Merci, Cordialement.

Par **Isidore Beautelet**, le **05/06/2022 à 07:38**

Honnêtement, chaque fac ayant son propre règlement, elles ne traitent pas forcément de la même manière les étudiants défaillants.

Le mieux est en pas jouer avec feu, présentez-vous aux rattrapages même si c'est pour rendre copie blanche.